



BUDGET 2017

Présenté le 21 novembre 2016



*PHOTOGRAPHIES: ©VILLE DE RIMOUSKI, © VILLE DE RIMOUSKI/SOPHIE JEAN / ©VILLE DE RIMOUSKI / ©INCONTOURNABLE / ©BORIS PLIQUE
CONCEPTION : VILLE DE RIMOUSKI 2016*

Table des matières

DISCOURS DU MAIRE.....	5
FAITS SAILLANTS.....	9
SOMMAIRE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	10
Figure 1 - Dépenses (en milliers de \$)	10
Figure 2 - Répartition des dépenses 2017 par fonction	11
Figure 3 - Répartition des dépenses 2017 par nature.....	11
Figure 4 - Revenus (en milliers de \$)	12
Figure 5 - Répartition des revenus	13
TAXATION ET TARIFICATIONS.....	13
Figure 6 - Nouveau rôle d'évaluation 2017-2018-2019	14
Conversion de la taxe d'affaires	14
Figure 7 - Sommaire de la variation des taux de la taxe foncière générale	15
Figure 8 - Comparaison des taux de taxes pour les villes de 40 000 à 50 000 de population...	15
Figure 9 – Comparaison de la répartition de la charge fiscale pour les villes de 40 000 à 55 000 de population	16
Figure 10 - Sommaire des tarifications pour le secteur résidentiel	16
Figure 11 - Évolution du compte de taxes (taxe foncière et tarification)	17
TARIFICATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS LES INDUSTRIES, COMMERCES ET INSTITUTIONS (ici)	17
Figure 12 - Exemples de tarification pour les déchets	18
LA DETTE.....	18
Figure 13 - Solde de la dette.....	18
Figure 14 - Endettement total net / 100 \$ de la Richesse foncière uniformisée (RFU)	19
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019.....	20
Figure 15 - Répartition des projets inscrits au Plan triennal des immobilisations 2017-2018-2019 (en milliers de \$).....	20

DISCOURS DU MAIRE



Mesdames,
Messieurs,

C'est avec fierté que je vous présente les prévisions budgétaires 2017. Ce budget équilibré est le résultat d'une démarche de planification rigoureuse visant une saine gestion des finances de la Ville. Les prévisions budgétaires qui vous seront présentées dans les pages suivantes ont été établies dans le respect de notre vision stratégique et dans la consolidation de chacune des grandes orientations enchâssées dans Rimouski 2020.

2016 : des réalisations porteuses

La sécurité publique est au cœur de nos préoccupations et, sans hésitation, nous en avons fait une de nos priorités. Au cours de l'année 2016, nous avons complété la démarche de réorganisation de notre Service de sécurité incendie avec l'embauche de nouvelles ressources à temps complet qui consolident notre équipe de pompiers et pompières.

L'année 2016 a été également porteuse en matière de projets tournés vers les citoyens. L'ensemble du projet d'agrandissement du Marché public, combiné au réaménagement du parc de la Gare, a donné un souffle nouveau à la revitalisation de notre centre-ville. Les citoyens d'ici et d'ailleurs nous ont fait part de nombreux commentaires élogieux et l'achalandage record enregistré à l'été 2016 confirme la pertinence de cet investissement tant pour les citoyens que pour les producteurs.

Les démarches préparatoires en vue de l'implantation du complexe Glaces et piscines se sont également poursuivies avec la préparation des plans et devis du projet. Ce choix, davantage stratégique, nous a permis d'être prêts à déposer notre dossier aussitôt que des programmes de financement ont été annoncés.

Dans une vision à plus long terme, nous avons conclu des ententes et misé sur l'acquisition de nouveaux terrains pour favoriser l'essor de projets à vocation commerciale ou industrielle en vue de l'agrandissement de notre parc industriel. Ce choix ouvre la voie à l'implantation de nouvelles entreprises afin de poursuivre notre développement économique, tout particulièrement dans le contexte de la Stratégie maritime du Québec.

Quant à l'acquisition des terrains à l'est du centre-ville, des promoteurs hôteliers ont déjà entrepris des démarches pour s'y installer. Cette excellente nouvelle s'inscrit dans la réhabilitation du secteur est de notre centre-ville et pour la vitalité de l'ensemble de notre ville.

Plusieurs autres projets majeurs tournés vers le citoyen ont émergé en 2016, dont le remplacement des bancs et des baies vitrées au Colisée Financière Sun Life, le développement de l'axe cyclable est-ouest sur la 2^e Rue, l'ouverture de la rue des Flandres. Toutes ces réalisations ont un impact sur la vie des Rimouskois et des Rimouskoises et amènent notre ville toujours plus loin en matière de développement et de qualité du milieu de vie.

Budget 2017 : une année de transition

Je suis très fier du résultat et je tiens à souligner le professionnalisme et l'engagement de toute l'équipe du conseil et de l'administration municipale. Le fruit de notre travail rigoureux nous permet de livrer cette année encore un budget équilibré de 81 104 000 \$.

Ce résultat découle de la planification et des choix que nous avons faits au cours des années antérieures. Tout au long de ce travail, nous avons eu le souci de limiter au maximum la charge fiscale afin de respecter la capacité de payer des citoyens et des citoyennes. Cet exercice ambitieux se traduit aujourd'hui par une indexation du compte de taxes moyen de 1,3 %, incluant la taxe foncière de 1,1 %, et la taxe de services de 0,2 %.

Ces résultats sont nettement positifs, considérant que dans les budgets des années 2014 et 2015 nous avons dû composer avec d'importantes compressions financières gouvernementales et l'ajout de nouvelles responsabilités. Nous sommes extrêmement satisfaits de cette performance après 2 ans.

Un enjeu incontournable de la préparation budgétaire est certainement le maintien d'un effort fiscal acceptable. Fort heureusement, avec la bonne santé financière et un taux d'endettement qui se situe sous les 48 M\$, Rimouski présente des conditions des plus enviables et se situe largement sous la moyenne provinciale. En quatre (4) ans, nous avons réduit la dette nette de 10 M\$ alors qu'en 2012 celle-ci se situait à quelque 58 M\$.

Cette année, la conversion de la taxe d'affaires au taux de la taxe foncière générale non résidentielle et industrielle entraînera des économies de frais de gestion qui seront au bénéfice des contribuables.

Encore une fois, Rimouski saura se démarquer en matière de compostage, car en 2017, nous franchissons une nouvelle étape avec l'instauration de la cueillette gratuite des matières compostables dans les ICI (industries, commerces et institutions).

Dès 2017, des modifications seront apportées à la tarification des matières résiduelles pour l'adapter au principe du *générateur-payeur*. Cette mesure vise à encourager la réduction des déchets par la cueillette des matières compostables et le tri des matières recyclables dans les ICI. Sur le terrain, le nouveau service

répond à un besoin des commerçants et restaurateurs. Conformément à nos engagements dans le cadre de Rimouski 2020, nous sommes soucieux d'intégrer la protection de l'environnement dans notre processus décisionnel et dans nos développements.

La prochaine année sera une année de transition en vue des élections de l'automne 2017. Malgré ce contexte, des nouveautés seront tout de même offertes aux citoyens, dont la mise en place du premier budget participatif qui invitera les citoyens à présenter des propositions de projets réalisables dans l'année 2017. Un montant de 200 000 \$ a été réservé à ces initiatives citoyennes.

L'année 2017 verra les projets de développement de la rue Alcide-C.-Horth. Attendu depuis longtemps par les citoyens, ce pôle commercial de proximité donnera un caractère unique et une nouvelle énergie au cœur du district Saint-Pie-X.

Plus à l'ouest, dans le district Sacré-Cœur, le nouveau développement domiciliaire des Constellations prendra la relève du secteur de Prés du Saint-Rosaire, qui est en voie d'atteindre sa pleine capacité.

Plan triennal d'immobilisations 2017-2018-2019

Le Plan triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 comportera une enveloppe de 120,1 M\$ pour les 3 prochaines années. Des projets d'envergure retiendront notre attention.

En 2017, la réalisation du complexe Glaces et piscines, évalué à 38 M\$, demeurera notre dossier prioritaire. À cet effet, nous entendons profiter de toutes les opportunités pour obtenir le soutien financier nécessaire à sa concrétisation.

Dans la foulée des travaux de renouvellement des conduites et infrastructures d'eau, 11,4 M\$, en subventions provenant du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU) et du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ), seront dépensés pour effectuer des travaux devenus essentiels dans différents secteurs du centre-ville, dont les rues Saint-Pierre, Saint-Laurent et Saint-Joseph, l'avenue Rouleau et la rue Sainte-Thérèse.

Des sommes de 2,8 M\$ seront consacrées à la préparation des terrains dans le cadre du projet d'agrandissement du Parc industriel, permettant ainsi d'accueillir de nouvelles entreprises ou industries.

Cette année encore, le palmarès des municipalités du Québec, produit par le Centre de productivité de HEC Montréal, indique que parmi les municipalités de même taille, Rimouski se classe au 4^e rang avec des coûts moyens de services 16,5 % inférieurs aux autres municipalités. Ce classement est extrêmement significatif et met en lumière la pertinence des choix de l'administration municipale en matière de dépenses publiques.

L'année 2017 sera une année chargée, une année de transition vers les élections municipales de l'automne 2017, lesquelles apporteront certainement des changements au niveau du conseil municipal.

D'autres changements sont également attendus en matière de législation municipale. Nous sommes toujours en attente des suites de la réforme des municipalités, en lien avec les recommandations du Rapport Perreault sur la reddition de comptes.

J'ai confiance que la législation reconnaîtra les municipalités comme des gouvernements de proximité, conformément au Livre blanc, et que de nouveaux outils financiers seront disponibles afin de dégager une marge de manœuvre pour que les municipalités puissent bénéficier d'une plus grande autonomie et assumer pleinement leurs nouvelles responsabilités.

Le Budget 2017 est le dernier adopté par le présent conseil municipal. Nous avons toujours travaillé dans le respect et pour le mieux-être des Rimouskois et des Rimouskoises et ce fil conducteur se retrouve dans nos actions et dans les résultats que nous avons obtenus.

Pour ma part il s'agit de mon dernier budget et j'avoue que j'ai une grande fierté de quitter mon poste de maire en laissant la ville dans une excellente santé financière.

Je tiens à remercier tous mes collègues conseillers et conseillères qui m'ont épaulé durant toutes ces années. Je tiens également à remercier l'administration municipale pour son indéfectible collaboration et sa rigueur dans l'exercice des prévisions budgétaires.

La fin prochaine de mon mandat à titre de maire me fait réaliser à quel point je suis fier d'avoir été partie prenante de cet exercice, mais surtout de quitter la vie municipale en laissant une ville dont l'excellente santé financière nous a permis de faire des choix qui, aujourd'hui, font rayonner la qualité de notre milieu de vie. C'est d'ailleurs avec une grande confiance que je laisse la barre de la gouvernance et que j'entrevois la prochaine année.



Éric Forest,
Maire de Rimouski

FAITS SAILLANTS

- Le budget 2017 de la Ville de Rimouski est équilibré à 81 104 000 \$. Ce budget confirme la concrétisation des orientations importantes prises dans les années antérieures par les élus et les membres de l'administration municipale.
- Le processus de réorganisation du Service de sécurité incendie de la Ville de Rimouski a été complété avec l'arrivée de nouveaux pompiers à temps complet.
- L'ensemble des budgets de dépenses a été indexé et respecte les obligations de la Ville quant à la rémunération du personnel et aux différentes ententes contractuelles.
- Afin de limiter l'augmentation du budget à 2 %, les dépenses ont été indexées de 0,25 %, excluant les salaires et les dépenses incompressibles.
- En prévision des élections de novembre 2017, un montant de 300 000 \$, pris à même les surplus des années antérieures, a été affecté pour défrayer le coût des prochaines élections municipales, et ce, afin de ne pas augmenter le fardeau fiscal des contribuables.
- Le budget 2017 prévoit une hausse de 1,3 % du compte de taxes moyen ce qui est inférieur à l'augmentation des dépenses de 2 %. Ce taux comprend une indexation de 0,2 % de la tarification des services au coût réel et une indexation de 1,1 % de la taxe foncière pour une résidence moyenne évaluée à 210 800 \$.

SOMMAIRE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Le total des dépenses prévues pour l'année 2017 est en équilibre avec le total des revenus, soit 81 104 000 \$. Les principales variations budgétaires des dépenses concernent la **Sécurité publique** avec l'ajout de nouveaux postes permanents au Service de sécurité incendie.

Une réserve financière de 120 000 \$ a été affectée aux services **d'hygiène du milieu** afin de répondre aux besoins de vidange des étangs aérés.

La faiblesse des taux d'intérêt a offert un contexte d'emprunt favorable et a entraîné une diminution des **dépenses de financement**.

La base budgétaire d'**immobilisations payées à même le budget de fonctionnement**, a été rehaussée à 5,3 M\$ avec un ajout de 721 000 \$. Celle-ci avait été fortement réduite suite aux compressions budgétaires gouvernementales des années 2014-2015.

Les fonds affectés aux **réserves financières et aux fonds réservés** ont été rehaussés de 316 000 \$ pour le remboursement du fonds de roulement et de 130 000 \$ pour mettre en place une réserve en prévision de la confection du rôle d'évaluation 2020-2022.

Figure 1 - Dépenses (en milliers de \$)

Budget			
Pour l'exercice se terminant le 31 décembre	2016	2017	Écarts
Administration générale	11 673 \$	11 771 \$	98 \$
Sécurité publique	11 651 \$	11 970 \$	319 \$
Transport	13 744 \$	13 694 \$	(50) \$
Hygiène du milieu	10 668 \$	10 924 \$	256 \$
Santé et bien-être	463 \$	486 \$	23 \$
Aménagement, urbanisme et développement	3 831 \$	3 788 \$	(43) \$
Loisirs et culture	11 341 \$	11 438 \$	97 \$
Dépenses de financement	8 673 \$	8 455 \$	(218) \$
Immobilisations payées à même le budget de fonctionnement	4 629 \$	5 350 \$	721 \$
Affectation à des réserves financières et fonds réservés	2 782 \$	3 228 \$	446 \$
Total des dépenses	79 455 \$	81 104 \$	1 649 \$

Figure 2 - Répartition des dépenses 2017 par fonction

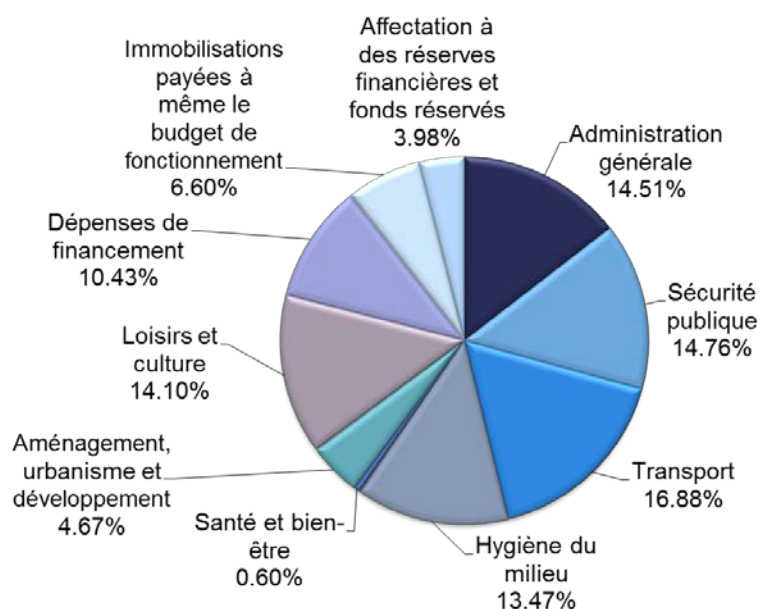


Figure 3 - Répartition des dépenses 2017 par nature

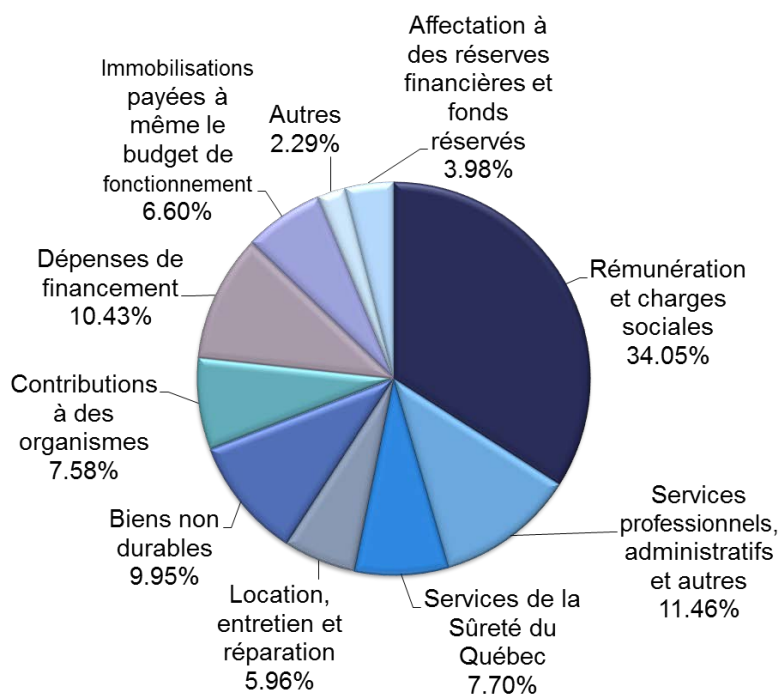


Figure 4 - Revenus (en milliers de \$)

Budget			
Pour l'exercice se terminant le 31 décembre	2016	2017	Écarts
Taxes	58 012 \$	59 811 \$	1 799 \$
Compensations tenant lieu de taxes	4 895 \$	4 986 \$	91 \$
Transferts	4 851 \$	5 123 \$	272 \$
Services rendus	5 646 \$	5 546 \$	(100) \$
Cession d'actifs immobilisés	2 100 \$	1 600 \$	(500) \$
Autres revenus	3 646 \$	3 584 \$	(62) \$
Affectations de l'excédent accumulé des années antérieures	305 \$	454 \$	149 \$
Total des revenus	79 455 \$	81 104 \$	1 649 \$

En 2017, une augmentation des revenus de l'ordre de 1,64 M\$, est prévue, ce qui correspond à une augmentation de 2 % en comparaison avec l'année 2016.

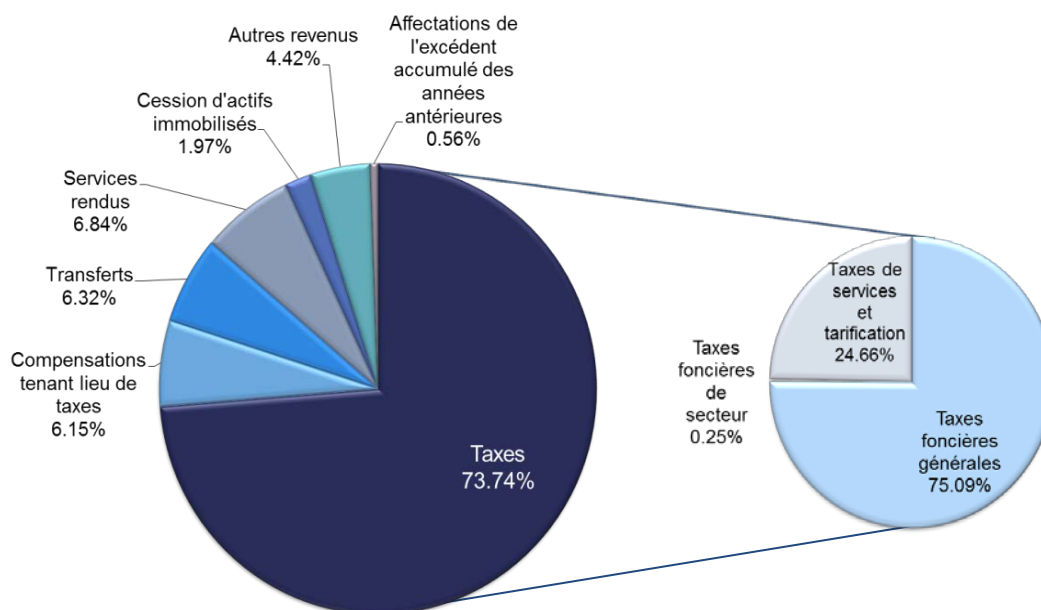
Les revenus de taxes augmenteront de 1 799 000 \$. Cette augmentation de revenus provient de l'indexation de 1,1% de la taxe générale (taxe foncière), de l'indexation de 0,2 % de la tarification des services et d'une augmentation de 1,6 % des ajouts de valeurs (améliorations aux bâtiments et nouvelles constructions) comparativement à l'année 2016.

La conversion de la taxe d'affaires - qui correspondait en 2016 à 4,26 % de la valeur locative - au taux de la taxe foncière générale non résidentielle (1,582 %) et industrielle (1,514 %) n'apportera aucun revenu additionnel à la Ville de Rimouski.

De plus, les impacts de l'arrivée du nouveau rôle d'évaluation ont été pris en compte pour ne pas refléter une hausse du compte de taxes.

La prévision des cessions d'actifs immobilisés a été diminuée considérant une baisse de la demande. La prévision des revenus pour les services rendus a été diminuée compte tenu d'une diminution du tonnage enfoui au lieu d'enfouissement technique (LET).

Figure 5 - Répartition des revenus



Les revenus projetés pour l'année 2017 proviennent principalement des taxes (73,74 %) incluant les taxes foncières générales (75,09 %), les taxes de services et de tarification (24,66 %) et les taxes foncières de secteur (0,25 %).

TAXATION ET TARIFICATIONS

Le nouveau rôle d'évaluation pour la période 2017-2018-2019 a été déposé et entrera en vigueur dès le 1^{er} janvier 2017. Comparativement au précédent rôle d'évaluation, (2014-2015-2016), la valeur totale imposable des résidences unifamiliales a connu une hausse de 1,35 % passant de 2 630 468 000 \$ à 2 666 064 300 \$.

La valeur moyenne des résidences unifamiliales s'élève à 210 800 \$ alors qu'elle était à 207 990 \$ dans le rôle d'évaluation précédent.

Dans les différents secteurs de la ville, on observe des variations des pourcentages qui pourront avoir un impact à la hausse ou à la baisse sur l'évaluation des résidences unifamiliales. Ces variations constituent une moyenne de tous les immeubles d'une même catégorie.

La valeur des immeubles commerciaux connaît une augmentation de 16,38 %. Les secteurs commercial (19,7 %), industriel (14,6 %) et des six (6) logements et plus (13,01 %) enregistrent les plus fortes variations.

Le nouveau rôle d'évaluation illustre la variation du marché sur une période de 3 ans se terminant le 30 juin 2015.

Figure 6 - Nouveau rôle d'évaluation 2017-2018-2019

Variation des valeurs imposables	
Résidences unifamiliales	1.35%
Commercial	16.38%
Industriel	14.56%
Six logements et plus	13.01%

Conversion de la taxe d'affaires

Depuis les trois (3) dernières années, un montant de 3 350 000 \$ des revenus de la Ville de Rimouski provenait de la taxe d'affaires. Celle-ci était basée sur la valeur locative des propriétés non résidentielles (commerciales) et industrielles et correspondait à 4,26 % de la valeur locative des propriétés.

En 2017, la taxe d'affaires est abolie et transformée pour des revenus équivalents (3 332 800 \$) en une taxe sur les immeubles non résidentiels. L'arrêt de la production du rôle de la valeur locative entraîne une économie des frais de gestion de 17 200 \$ qui est redistribuée aux payeurs de cette taxe.

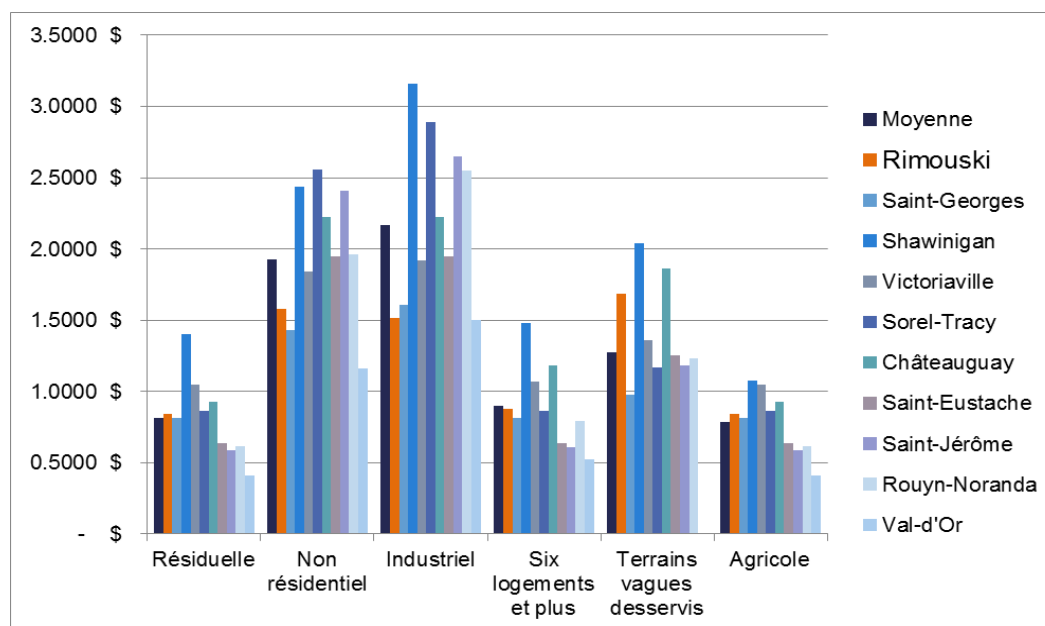
En 2017, les taux de taxation sont fixés à 0,445 \$/100 \$ d'évaluation pour le non-résidentiel (commercial) et à 0,426 \$/100 \$ d'évaluation pour le secteur industriel.

Figure 7 - Sommaire de la variation des taux de la taxe foncière générale

Catégories	Résiduel	Non résidentiel	Industriel	Six logements et plus	Terrains vagues desservis	Agricole
Taux 2016	0.853 \$	1.289 \$	1.225 \$	0.990 \$	1.706 \$	0.853 \$
Impact de la variation du rôle et maintien de la répartition de la charge fiscale	(0.021)	(0.166)	(0.150)	(0.125)	(0.043)	(0.021)
Indexation (1.1 %)	0.009	0.014	0.013	0.011	0.019	0.009
Conversion de la taxe d'affaires	-	0.445	0.426	-	-	-
Taux 2017	0.841 \$	1.582 \$	1.514 \$	0.876 \$	1.682 \$	0.841 \$

La taxe foncière est calculée en fonction de l'évaluation des propriétés (par 100 \$ d'évaluation).

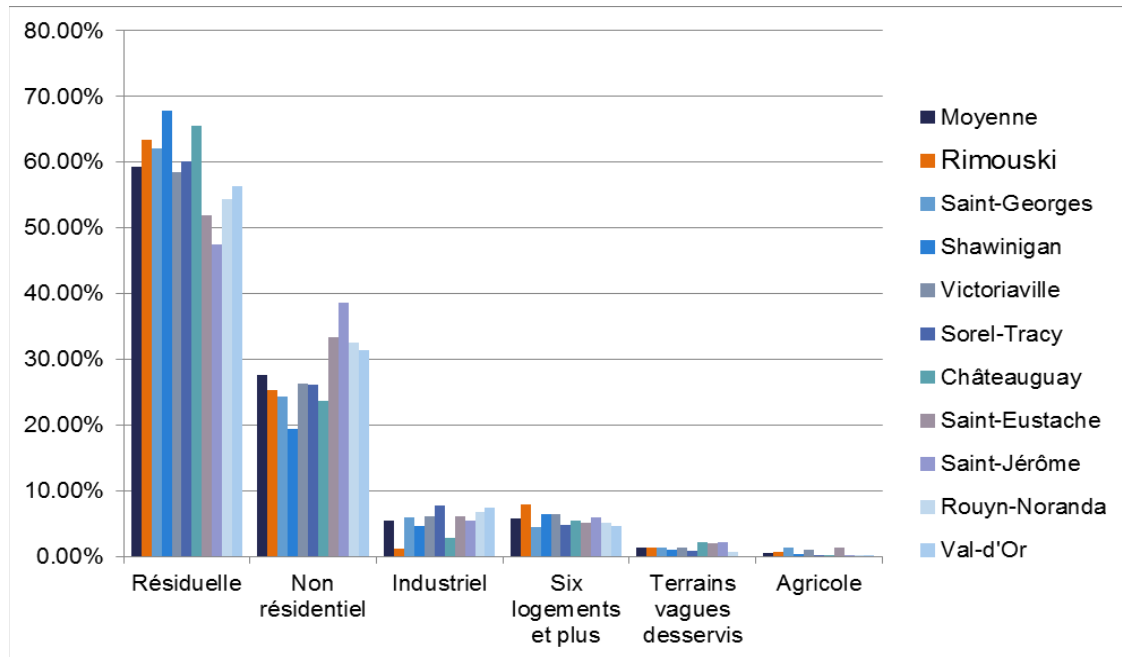
Figure 8 - Comparaison des taux de taxes pour les villes de 40 000 à 50 000 de population



Données 2017 pour la Ville de Rimouski et données 2016 pour autres villes

En comparant le taux de taxation de la Ville de Rimouski avec les autres villes de 40 000 à 50 000 de population, nous constatons que Rimouski occupe une place enviable. Après la conversion de la taxe d'affaires, les secteurs non résidentiels et industriels se situent sous la moyenne des villes comparables.

Figure 9 – Comparaison de la répartition de la charge fiscale pour les villes de 40 000 à 55 000 de population



Données 2017 pour la Ville de Rimouski et données de l'année 2016 pour autres villes

Figure 10 - Sommaire des tarifications pour le secteur résidentiel

	2016	2017
Aqueduc et égout ①	233 \$	244 \$
Assainissement des eaux	70 \$	71 \$
Enlèvement et gestion des matières résiduelles	147 \$	165 \$
Ramonage des cheminées	32 \$	33 \$
Vidange des fosses septiques	126 \$	128 \$

Les coûts associés à chacun des secteurs reflètent les coûts réels inhérents aux services rendus aux contribuables qui les utilisent. En ce qui concerne la tarification affectée au poste *Aqueduc et égouts*, un montant de 52 \$ est réservé pour la réfection des entrées d'eau privées dans le cadre de la mutualisation des coûts instaurée en 2014.

Figure 11 - Évolution du compte de taxes (taxe foncière et tarification)

Évaluation résidence moyenne	210 800 \$
Compte de taxes moyen en 2017	2 253 \$
Compte de taxes moyen en 2016	2 224 \$
Variation en \$	29 \$
Variation en %	1.3%

Le compte de taxes moyen exclut la tarification pour le ramonage.

La hausse de 1,3 % du taux de taxes moyen prévue en 2017 influence différemment les secteurs de la Ville de Rimouski. La variation des taux de taxes d'un secteur à l'autre est attribuable entre autres au remboursement de dettes contractées antérieurement, soit avant les fusions municipales, l'annexion de la municipalité du Bic à Rimouski ou à la variation de la valeur des propriétés.

TARIFICATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS LES INDUSTRIES, COMMERCE ET INSTITUTIONS (ICI)

En lien avec la consultation de 2012-2020 et aux orientations qui ont guidé la préparation de notre *Plan stratégique de développement durable*, des modifications ont été apportées à la tarification des matières résiduelles dans les industries, commerces et institutions (ICI). Historiquement, la tarification des ICI pour les matières résiduelles était basée sur la valeur locative d'une propriété commerciale et industrielle. Ce mode de tarification créait des iniquités puisqu'il ne considérait pas le volume des déchets générés. De plus, il ne constituait pas un incitatif à la récupération des matières recyclables ou à la participation au compostage.

Dans le budget 2017, le rôle locatif a été aboli et une tarification selon le principe générateur-payeur a été mise en place. La tarification tient compte du volume des matières résiduelles produites, du nombre et du format des réceptacles vidés. Cette nouvelle approche vise à encourager les ICI à faire le tri et conséquemment à réduire le volume des matières à traiter.

Les commerçants détenant un ou des bacs roulants et conteneurs à chargement ne seront pas facturés pour participer à la gestion des matières organiques (compostage). Les services de la Ville accompagneront les commerçants pour faciliter la transition vers ces nouvelles pratiques.

Figure 12 - Exemples de tarification pour les déchets

	Nombre de réceptacles	Nombre de levées /semaine	Bac roulant	Conteneur (en verges ³ / mètres ³)			
				2 1.5	4 3.1	6 4.6	8 6.1
Tarif annuel	1	1	212 \$	932 \$	1 605 \$	2 537 \$	3 760 \$
	2	1	376 \$	1 854 \$	4 113 \$	5 666 \$	7 219 \$
	1	2	423 \$	2 155 \$	4 414 \$	5 967 \$	7 520 \$

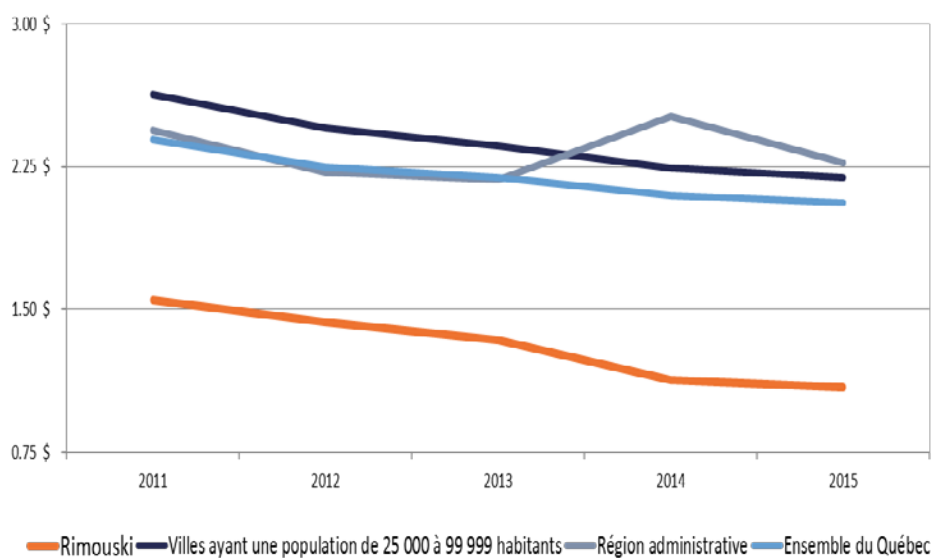
LA DETTE

La Ville de Rimouski maintient ses efforts pour atteindre un niveau d'endettement total net sous la barre des 48 millions de dollars. Au 31 décembre 2016, la dette se situera à 47 871 000 \$; un résultat positif très enviable considérant qu'en 2012, la dette était de l'ordre de 58 M\$, soit une diminution de 10 M\$ en 4 années.

Figure 13 - Solde de la dette



Figure 14 - Endettement total net / 100 \$ de la Richesse foncière uniformisée (RFU)



Rimouski a une situation enviable quant à son endettement total net avec un taux de 1,09 \$ par tranche de 100 \$ de la richesse foncière uniformisée (RFU) en 2015. Pour l'ensemble des villes ayant une population de 25 000 à 99 999 habitants, le taux d'endettement net par tranche de 100 \$ se situe à 2,19 \$. Pour le Bas-Saint-Laurent, le taux d'endettement net est de 2,27 \$ en 2015 alors que pour l'ensemble du Québec, ce taux se situe à 2,06 \$ à la même période.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019

Le *Programme triennal d'immobilisations* (PTI) doit être adopté chaque année par l'administration d'une municipalité ou d'une ville. Le PTI est un outil de planification des investissements en lien avec les priorités de développement et les ressources financières à la disposition de la Ville. Plusieurs projets majeurs sont planifiés par la Ville de Rimouski au *Programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019*. L'ensemble des projets représente des investissements de 120 183 000 \$, soit 39 170 000 \$ pour 2017, 50 255 000 \$ pour 2018 et 30 758 000 \$ pour 2019.

Parmi les principaux projets majeurs prévus en 2017

- 38 M\$ pour la construction du complexe Glaces et piscines;
- 11,4 M\$ de subventions provenant du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU) et du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ); pour le renouvellement des conduites et infrastructures d'eau;
- 2,8 M\$ pour la mise en place des infrastructures d'aqueduc et d'égouts et de fondations dans le cadre du projet d'agrandissement du Parc industriel.

Figure 15 - Répartition des projets inscrits au Plan triennal des immobilisations 2017-2018-2019 (en milliers de \$)

Nature des projets	2017	2018	2019	Total
Loisirs				
Parcs et sentiers	1 150 \$	290 \$	250 \$	1 690 \$
Bâtiments et infrastructures	14 425 \$	28 297 \$	8 255 \$	50 977 \$
Hygiène du milieu et voirie	17 175 \$	10 860 \$	10 338 \$	38 373 \$
Urbanisme				
Développements domiciliaires	2 310 \$	4 360 \$	1 420 \$	8 090 \$
Développements commerciaux	- \$	- \$	1 790 \$	1 790 \$
Technologies de l'information	270 \$	80 \$	50 \$	400 \$
Machinerie et véhicules	2 005 \$	2 060 \$	2 055 \$	6 120 \$
Divers	1 835 \$	4 308 \$	6 600 \$	12 743 \$
Total	39 170 \$	50 255 \$	30 758 \$	120 183 \$